



Profil de fonction des membres du comité provincial du Hainaut

1. Introduction

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des fonctions principales liées au fonctionnement du CPH. En complément, il existe également la fonction de simple membre : elle s'adresse notamment aux nouveaux candidats qui ne savent pas encore vers quelle fonction se positionner, mais qui souhaitent s'investir et apporter leur aide en fonction de leurs compétences. Il est toutefois important de garder à l'esprit que, durant la mandature, un simple membre doit intégrer une cellule progressivement, selon les besoins et son évolution au sein du Comité.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



2. Rappel des ROI

Certaines règles sont à respecter en fonction des ROI de l'AFTT, en voici une liste non exhaustive :

A.3.1.4

Pour faire partie du CN, du CR, de commissions nationales ou d'un CP, il faut :

- être âgé au moins de 18 ans au 1er juillet de l'année de référence ;
- être activé à l'AFTT, depuis au moins trois ans sans interruption, ou 5 ans dans les 10 dernières années ;
- ne pas avoir encouru de blâme ou de suspension dans les deux dernières années, sauf si ces sanctions ont été assorties d'un sursis ou si le comité ayant infligé la sanction marque son accord
- ne jamais avoir encouru l'exclusion

A.6.1.1

Les CP et/ou leurs commissions ou cellules ne peuvent compter en leur sein plus de deux membres d'un même cercle sportif.

A.6.1.6.1 Le CP est composé de cinq membres au minimum et de quinze membres au maximum. Chaque CP a un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et des membres.

A.6.1.7.2 La nomination du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier est faite au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages valablement émis, après déduction des bulletins nuls, par et parmi les membres du CP lors de la première réunion du CP qui suit l'AP.

A.6.1.7.3 Les candidatures à l'un des postes précités doivent être déposées avant le début des élections au sein du CP.

Les fonctions de président, vice-président, secrétaire et trésorier de CP ne peuvent faire l'objet d'un cumul.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIÈGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



3. Candidatures

Toute demande de candidature doit parvenir au secrétaire provincial via l'adresse : mathieu.jasinski@pinghainaut.be au moins 15 jours avant l'AP.

Vous trouverez ci-dessous la liste des postes et leur profil de fonction.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



4. Secrétaire provincial

Nombre de personnes : 1 (Secrétaire provinciale) + 1 (réfèrent club) = Cellule administrative

Périmètre : Comité provincial – AFTT – FRBTT - Réfèrent clubs

4.1. *Mission*

Assurer la représentation institutionnelle de la province auprès des instances supérieures et garantir la Bonne Gouvernance, tout en assurant un suivi administratif sur la mise en œuvre des décisions prises lors des réunions de CP.

Secrétaire = représentation institutionnelle (AFTT/FRBTT, organes, rapports, gouvernance)

4.2. *Positionnement*

- Représente la province auprès des instances supérieures de l'AFTT et de la FRBTT.
- Est le membre proposé pour intégrer le CR si élu à l'AG.
- Est le membre proposé pour intégrer le CAN si élu à l'AG.
- Est le membre proposé pour intégrer le CN si élu à l'AG.
- Est garant de la bonne gouvernance au sein de la province : respect des procédures, cohérence des décisions, bonne gestion interne.

4.3. *Responsabilités*

Gouvernance

- Veiller au respect des règles et principes liés à la Bonne Gouvernance.
- S'assurer que les décisions provinciales sont formalisées et appliquées par les cellules concernées.

Rapportage

- Agir comme rapporteur officiel des réunions du CAN, du CN et du CR auprès du Comité Provincial.

Assemblées générales provinciales

- Préparer, en binôme avec le réfèrent club, l'AG provinciale : convocation, ordre du jour, documents, suivi des votes/décisions, rédaction et diffusion du PV.

Suivi des procès-verbaux

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Superviser le suivi des PV provinciaux : recenser les actions décidées, les assigner aux cellules, vérifier l'avancement, relancer si nécessaire.
- Structurer un tableau de suivi (actions / responsable / échéance / statut)

4.4. Profil recherché

- Expérience préalable dans une fonction administrative, de gouvernance au sein d'une société ou d'une ASBL.
- Très bonne compréhension des structures institutionnelles (province – AFTT – FRBTT) et de leurs interactions.
- Connaissance des principes de Bonne Gouvernance et des processus décisionnels.
- Organisation rigoureuse : suivi d'actions, gestion des échéances, coordination entre cellules.
- Capacité à formaliser clairement les décisions et à structurer des outils de suivi.
- Aptitude à analyser des informations institutionnelles et à en assurer le rapportage.
- Diplomatie associée à une fermeté sereine pour garantir le respect des règles.
- Rigueur, constance, esprit de synthèse.
- Posture institutionnelle, sens de l'intérêt collectif et du cadre.
- Capacité à cadrer et recadrer sans générer de conflit

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



5. Président provincial

Nombre de personnes : 1

Périmètre : Comité provincial – clubs – joueurs

5.1. *Mission*

Assurer la représentation provinciale auprès des clubs et joueurs, représenter le Comité Provincial sur le terrain et orienter vers les cellules compétentes.

Président = représentation "terrain" (clubs, joueurs, présence événements)

5.2. *Positionnement*

- Est la principale figure de représentation au niveau provincial
- Est la personne mandatée pour participer aux organisations.
- Est une personne de contact pour les clubs et les joueurs

5.3. *Responsabilités*

Représentation provinciale

- Représenter officiellement le Comité Provincial lors des organisations provinciales (événements, réunions, remises de prix, rencontres institutionnelles locales).
- Support et orientation des clubs et des joueurs
- Être un point de contact de référence pour les clubs et les joueurs, et recueillir les besoins/retours du terrain.
- Orienter les demandes vers la cellule compétente et s'assurer du suivi.

Image

- Contribuer à une image provinciale positive.

5.4. *Profil recherché*

- Expérience préalable dans la gestion ou la représentation d'un club (comité, secrétariat, présidence, etc.).

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Bonne compréhension du fonctionnement provincial, des rôles des cellules et des interactions entre clubs, joueurs et instances.
- Communication claire, structurée et adaptée aux différents interlocuteurs.
- Capacité à analyser une demande, identifier l'interlocuteur compétent et orienter efficacement.
- Aptitude à gérer des situations conflictuelles

6. Responsable Interclubs – Messieurs / Dames / Vétérans

Nombre de personnes : 1 (Président de la Cellule) + 2 personnes (Président Cellule Vétérans et Dames) = Cellule interclubs

Périmètre : Cellule Vétérans, Cellule Jeunes, Cellule Dames, Club, Joueurs, référent clubs

6.1. *Mission*

Assurer la gestion complète des interclubs provinciaux pour les catégories Messieurs, Dames et Vétérans, veiller au respect strict des règlements et fournir un support aux clubs et aux joueurs. Le responsable est l'autorité opérationnelle pour toutes les décisions liées aux interclubs. Ce poste doit être associé au poste de référent club pour plus de cohérence.

6.2. *Positionnement*

- Membre opérationnel du Comité Provincial.
- Référent pour les clubs concernant l'interclubs (questions, litiges, interprétation du règlement) tout comme les Présidents de Cellule, dames, vétérans et jeunes.
- Travaille en coordination avec les Présidents de cellules (Dames, Vétérans, Jeunes) pour l'élaboration des divisions.
- Garant du respect du règlement provincial, AF et FRBTT dans toutes les décisions liées à l'interclubs.

6.3. *Responsabilités*

Gestion opérationnelle de l'interclubs (messieurs, vétérans, dames)

- Gérer l'ensemble des compétitions interclubs.
- Prendre les décisions nécessaires en cas de situations particulières (forfaits, reports, litiges, compositions irrégulières...).
- Répondre aux questions des clubs et des joueurs de manière rapide et conforme au règlement.
- Assurer la gestion de la Spring Cup selon les mêmes standards.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



Contrôle de l'interclubs

- Vérifier chaque semaine les feuilles de matches pour les trois catégories.
- Identifier les écarts au règlement et appliquer les amendes correspondantes.

Montées, descentes et inscriptions

- Préparer des fichiers structurés permettant de déterminer les montées et descentes.
- Publier les documents informatifs aux clubs concernant les interclubs.
- Réaliser un travail préparatoire sur les inscriptions d'équipes pour faciliter la composition des divisions messieurs, dames et vétérans.

Élaboration des divisions

- Construire les divisions Messieurs.
- Co-élaborer les divisions Dames et Vétérans avec les Présidents de cellules.
- S'assurer que les choix respectent les orientations des cellules et les règles sportives.

Organisation des barrages et tours finaux

- Définir les barrages nécessaires selon les classements et les montées-descentes (via le classement inter-séries).
- Organiser les tours finaux (lieux, horaires, communication).
- Publier les informations aux clubs dans les délais.

Support aux clubs et communication

- Répondre aux questions des clubs et joueurs (règlement, composition, litiges, organisation).
- Mettre à disposition les documents utiles (règlement, montées/descentes, divisions, barrages...).

Suivi administratif

- Répertorier les FFG chaque semaine.
- Archiver les documents liés à l'interclubs.

6.4. Profil recherché

- Ancien dirigeant de club (sélectionneur, secrétaire,...) avec plusieurs saisons d'expérience. → de préférence une personne qui se retire de ses fonctions officielles au sein de son club pour éviter un conflit d'intérêt.
- Connaissance pointue du règlement interclubs.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Expérience dans la gestion de compétitions d'équipes.
- Aisance informatique et administrative.
- Capacité à être disponible régulièrement (surtout en période d'interclubs).
- Capacité à prendre des décisions impartiales, même dans des situations sensibles.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



7. Référent Clubs & Support Administratif Provincial

Nombre de personnes : 1 + 1 (Secrétaire provincial) = Cellule administrative

Périmètre : Clubs – Joueurs – Comité Provincial

7.1. Mission

Assurer le lien permanent entre les clubs/joueurs et le Comité Provincial, répondre à leurs questions sportives et administratives, centraliser les informations à destination des cellules, gérer les communications officielles et soutenir l'organisation administrative des activités provinciales (AG, réunions, formulaires, labélisation). Ce poste doit être associé au poste de responsable interclubs pour plus de cohérence.

7.2. Positionnement

- Point de contact principal pour les clubs et les joueurs au niveau provincial.
- Interlocuteur privilégié pour toutes les questions sportives, administratives et organisationnelles.
- Soutien administratif direct du Comité Provincial.
- Travaille en binôme avec le Secrétaire Provincial pour les AG et le suivi administratif.
- Relais entre le terrain (clubs/joueurs) et les cellules provinciales.

7.3. Responsabilités

Support aux clubs et aux joueurs

- Répondre à toutes les questions sportives, administratives ou organisationnelles posées par les clubs et joueurs.
- Fournir des explications claires sur les règlements, procédures, formulaires, inscriptions, tournois, etc.
- Assurer une disponibilité régulière et une communication réactive.

Centralisation et transmission des informations

- Collecter les informations provenant des clubs (demandes, remarques, problèmes, propositions).
- Transmettre ces éléments aux cellules concernées.
- Préparer les points à inscrire aux ordres du jour des réunions des cellules et du Comité Provincial.

Gestion de la labellisation des clubs

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Suivre les dossiers de labélisation provinciale.
- Vérifier la conformité des documents transmis.
- Assurer la communication avec les clubs sur l'état de leur labélisation.

Gestion des communications officielles

- Rédiger les communiqués destinés aux clubs (informations, rappels, décisions, procédures).
- Gérer les envois et la diffusion des communications.

Gestion des formulaires et dossiers administratifs

- Récupérer et organiser les données issues des formulaires web :
 - Inscriptions d'équipes
 - Tournois
 - Création de clubs
 - Composition des comités
 - Autres formulaires provinciaux
- Préparer les dossiers pour traitement par les cellules ou le CP.

Organisation des Assemblées Générales provinciales

- Co-organiser l'AG provinciale avec le Secrétaire provincial.
- Préparer les convocations, documents, ordres du jour, supports, etc.
- Veiller au respect des règles statutaires et des procédures.

Organisation des réunions avec les clubs

- Planifier et organiser des réunions thématiques avec les clubs.
- Préparer les supports, documents et communications nécessaires.
- Assurer le suivi des points soulevés.

Préparation des ordres du jour du Comité Provincial

- Rassembler les points à traiter.
- Structurer l'ordre du jour.
- Assurer la transmission aux membres du CP.

7.4. Profil recherché

- Expérience préalable dans un club (secrétariat, comité, gestion administrative ou sportive).

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Bonne compréhension du fonctionnement provincial, des cellules et des interactions clubs–province.
- Connaissance des procédures administratives, des règlements sportifs et des outils numériques utilisés dans la province.
- Excellente communication écrite : communiqués, mails, documents officiels.
- Capacité à analyser une demande, identifier l’interlocuteur compétent et orienter efficacement.
- Organisation administrative solide : gestion de dossiers, suivi, relances, archivage.
- Maîtrise des outils numériques
- Capacité à structurer des informations et préparer des ordres du jour.
- Compréhension du processus de labélisation des clubs et capacité à en assurer le suivi.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



8. Directeur Sportif

Nombre de personnes : 1 + les entraîneurs

Périmètre : Commission des Jeunes – Entraîneurs – Parents – Comité Provincial

8.1. *Mission*

Assurer le développement sportif provincial, superviser la Commission des Jeunes, garantir la qualité des entraînements et stages, coordonner les entraîneurs et assurer le lien entre le terrain, les parents et le Comité Provincial.

8.2. *Positionnement*

- Est le responsable sportif de la province.
- Est le garant de la qualité et de la cohérence du projet sportif provincial.
- Travaille en lien direct avec les entraîneurs, les clubs et les parents.
- Rend compte régulièrement au Comité Provincial.
- Coordonne la Commission des Jeunes et ses ressources humaines.

8.3. *Responsabilités*

Développement sportif provincial

- Élaborer un plan de développement pour la Commission des Jeunes et veiller à son application.
- S'assurer que la structure sportive provinciale reste attractive, performante et cohérente.
- Veiller à ce que la Commission des Jeunes soit d'un niveau irréprochable et recherchée par les jeunes joueurs.

Suivi du terrain

- Visiter régulièrement les entraînements provinciaux pour observer, analyser et soutenir le travail des entraîneurs.
- Être présent lors des stages provinciaux pour garantir leur qualité et leur bon déroulement.
- Identifier les besoins, difficultés ou améliorations possibles.

Coordination des entraîneurs

- Organiser des réunions trimestrielles avec les entraîneurs.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Assurer la cohérence des méthodes, objectifs et contenus d'entraînement.
- Faire rapport au Comité Provincial des échanges, besoins et décisions issues de ces réunions.

Gestion des ressources humaines sportives

- Lancer les appels à candidatures pour les postes d'entraîneurs provinciaux.
- Recevoir et évaluer les candidats.
- Proposer les engagements au Comité Provincial.
- Assurer le suivi humain et organisationnel des entraîneurs en place.

Relation avec les parents et les clubs

- Être la personne de contact en cas de problème ou de question concernant un jeune joueur.
- Représenter la vision sportive provinciale auprès des clubs.

8.4. Profil recherché

- Niveau minimum Entraîneur N2 ou équivalent reconnu.
- Expérience dans une structure provinciale ou dans un club disposant d'une organisation sportive solide.
- Capacité à structurer un plan sportif et à en assurer le suivi.
- Aisance relationnelle avec entraîneurs, parents, clubs et jeunes.
- Leadership positif, capacité à fédérer une équipe d'entraîneurs.
- Sens de l'observation, rigueur et exigence dans l'évaluation du travail sportif.
- Capacité à gérer des situations sensibles avec calme et professionnalisme.
- Disponibilité pour visites d'entraînements, stages et réunions.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



9. Cellule Compétitions Individuelles & Coupe

Nombre de personnes : 2 (1 profil administratif + 1 profil opérationnel terrain) + 3 Présidents de Cellule jeunes, vétérans et dames

Périmètre : Joueurs – Clubs – Cellules Vétérans, dames, jeunes

9.1. *Mission*

Assurer la gestion complète des compétitions individuelles provinciales, organiser la Coupe du Hainaut, garantir le suivi administratif (classements, inscriptions, palmarès, médailles) et assurer une présence opérationnelle sur le terrain lors des événements majeurs. La cellule constitue le point de référence pour les joueurs concernant les compétitions individuelles.

9.2. *Positionnement*

- Est la cellule responsable de toutes les compétitions individuelles provinciales.
- Travaille en lien direct avec les Présidents des cellules Jeunes, Dames et Vétérans pour les compétitions associées.
- Est l'interlocuteur privilégié des joueurs pour les questions liées aux tournois et compétitions individuelles.
- Assure un rôle administratif et un rôle opérationnel sur le terrain.

9.3. *Responsabilités*

Gestion de la Coupe du Hainaut

- Récolter et valider les inscriptions.
- Organiser le tirage au sort.
- Publier les tableaux, résultats et informations utiles.
- Assurer la présence lors de la finale provinciale et de la finale francophone.

Support aux joueurs

- Répondre aux questions concernant les tournois, inscriptions, règlements et déroulement des compétitions.
- Fournir des informations claires et actualisées.

Gestion du Préping

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Préparer les documents nécessaires au suivi du Prépings.
- Établir et publier le classement.
- Assurer la présence lors de la journée finale et participer à la remise des prix.

Gestion administrative des compétitions

- Encoder le palmarès des compétitions provinciales.
- Encoder les qualifiés aux Championnats de Belgique.
- Préparer les médailles, diplômes et gérer les commandes associées.
- Gérer le Challenge Tibhar (suivi, classement, communication).
- Préparer les horaires complets des compétitions provinciales (pour être plus professionnel)

Organisation et coordination

- Assurer la logistique des journées finales et événements provinciaux.
- Collaborer avec les cellules Jeunes, Dames et Vétérans pour les compétitions spécifiques.
- Mettre en place les outils, documents et procédures nécessaires au bon déroulement des compétitions.

9.4. Profil recherché

- Très bonne connaissance du règlement des compétitions individuelles et provinciales.
- Capacité à organiser des compétitions : tirages, tableaux, classements.
- Rigueur administrative.
- Capacité à préparer des documents officiels (classements, tableaux, diplômes, horaire).
- Aisance dans la communication avec les joueurs et clubs.
- Organisation, précision et sens du détail.
- Disponibilité lors des journées finales et événements provinciaux.
- Diplomatie, patience et capacité à gérer des situations sensibles.
- Fiabilité, constance et sens du service.
- Capacité à travailler en binôme (administratif + terrain).

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



10. Parquet Provincial

Nombre de personnes : 3 (Secrétaire provincial obligatoire + 2 membres supplémentaires)

Périmètre : Clubs – Joueurs – AFTT

10.1. *Mission*

Gérer les litiges disciplinaires au niveau provincial de manière entièrement distancielle, instruire les dossiers, proposer des sanctions conformes au règlement disciplinaire de l'AFTT et assurer le suivi administratif des décisions, dans le strict respect des procédures et des délais.

10.2. *Positionnement*

- Est l'organe disciplinaire provincial de première instance.
- Travaille obligatoirement sous la coordination du Secrétaire provincial.
- Ne peut pas auditionner physiquement les parties : toute instruction se fait par écrit.
- Collabore avec l'AFTT pour les dossiers non acceptés ou nécessitant un traitement supérieur.
- Est garant du respect des règlements et du règlement disciplinaire dans toutes ses décisions.

10.3. *Responsabilités*

Gestion des litiges disciplinaires

- Demander les versions écrites des faits aux personnes concernées (joueurs, clubs, officiels).
- Préparer l'enquête : analyse des documents, vérification des éléments, recoupement des versions.
- Établir un résumé clair et objectif des faits.
- Proposer une sanction conforme au règlement disciplinaire de l'AFTT.

Procédure disciplinaire

- Respecter scrupuleusement les méthodes, délais et étapes imposés par le règlement disciplinaire.
- Communiquer la sanction proposée aux parties concernées.
- En cas de refus ou de contestation, transmettre le dossier complet à l'AFTT.

Suivi administratif

- Encoder les suspensions et sanctions dans le système de l'AFTT.
- Garantir la confidentialité et la neutralité du traitement des dossiers.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



Coordination interne

- Veiller à l'uniformité des décisions et à l'application cohérente du règlement.

10.4. Profil recherché

- Très bonne connaissance des règlements sportifs et du règlement disciplinaire de l'AFTT.
- Capacité à analyser objectivement des faits et à synthétiser des dossiers parfois complexes.
- Rigueur absolue dans le respect des procédures, délais et exigences formelles.
- Excellente communication écrite (résumés, décisions, échanges avec les parties).
- Neutralité, impartialité et sens élevé de la confidentialité.
- Capacité à gérer des situations sensibles avec calme et professionnalisme.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



11. Trésorier provincial

Nombre de personnes : 1 + 2 membres (contrôle des encodages + aide nécessaire)

Périmètre : Comité provincial – clubs – instances AFTT/FRBTT

11.1. Mission

Assurer la bonne gestion financière et comptable de la province, s'assurer du bon encodage et classement des documents, et veiller au respect des obligations légales et des règles de Bonne Gouvernance.

11.2. Positionnement

- Pilote opérationnel de la trésorerie provinciale et de la comptabilité au quotidien
- Travaille en coordination étroite avec sa cellule financière
- Est l'interlocuteur de référence pour les sujets financiers
- Rend compte au Comité provincial sur l'état financier, les budgets et les bilans

11.3. Responsabilités

Gestion comptable courante

- Imprimer, organiser et classer les pièces comptables (factures, extraits, justificatifs, notes, etc.).
- Encoder les mouvements financiers dans le programme / outil comptable provincial.
- Maintenir une comptabilité claire, traçable et conforme (pièces justificatives liées aux opérations).

Facturation et suivi clubs

- Gérer les factures clubs : amendes, inscriptions d'équipes, bons de commande, autres frais provinciaux.
- Gérer et maintenir le fichier global club servant à la facturation (données à jour, cohérence, historique).
- Assurer la transmission des informations financières aux clubs (échéances, rappels, justificatifs).

Gestion financière des tournois et activités

- Suivre les bilans financiers des tournois / événements provinciaux.
- Assurer le suivi des paiements liés aux organisations (recettes, dépenses, soldes à régulariser).

Budgets et bilans

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Préparer les budgets avec la cellule financière et les présenter au Comité provincial.
- Préparer les bilans financiers avec la cellule financière, avec une lecture claire des recettes/dépenses.
- Proposer des décisions ou mesures correctrices nécessaires à une gestion saine (anticipation, alertes, priorités).

Contrôle, conformité et Bonne Gouvernance

- Organiser une réunion annuelle avec les réviseurs aux comptes et préparer les éléments nécessaires.
- Une réunion trimestrielle avec la cellule pour l'analyse.
- Veiller au respect de la loi et des règles en matière de défraiements (plafonds, statuts, justificatifs, traçabilité).
- Garantir la conformité aux exigences de Bonne Gouvernance (process, transparence, contrôle interne).

11.4. Profil recherché

- Connaissances solides en comptabilité ou gestion comptable d'une association.
- Idéalement : diplôme ou formation en comptabilité/gestion (ou expérience équivalente).
- À défaut de diplôme : engagement à suivre une formation reconnue (ex. dirigeant de fédération sportive AISF), prise en charge par le CP si nécessaire pour être conforme à la Bonne Gouvernance.
- Rigueur administrative et sens de l'organisation (classement, suivi, délais, traçabilité).
- À l'aise avec l'encodage dans un logiciel / outil comptable et la gestion de tableaux (Excel).
- Communication claire avec les clubs (factures, explications, rappels, suivi).
- Discrétion et respect de la confidentialité des informations financières.
- Capacité à prendre du recul et à alerter/poser des limites pour protéger la santé financière de la province.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



12. Responsable cellule féminine

Nombre de personnes : 1 + *groupe de travail selon les projets*

Périmètre : Comité provincial – clubs – joueuses – Cellule compétition individuelle et Cellule interclubs

12.1. *Mission*

Développer et structurer la pratique du tennis de table féminin au niveau provincial, en animant une dynamique avec les clubs et en coordonnant les actions, compétitions et communications dédiées au ping féminin.

12.2. *Positionnement*

- Référent(e) provinciale pour toutes les thématiques liées au ping féminin
- Travaille en collaboration avec le Comité provincial et les clubs
- Collabore avec le responsable interclubs sur les séries et les décisions impactant le féminin
- Porte la communication du ping au féminin auprès du public (clubs, joueuses, communauté)

12.3. *Responsabilités*

Développement et animation du ping féminin

- Proposer et mettre en place des actions concrètes pour améliorer la participation, la visibilité et la fidélisation des joueuses.
- Organiser régulièrement des cellules de réflexion/échanges avec les clubs (diagnostic, besoins, pistes d'actions, suivi).
- Créer une dynamique positive et fédératrice autour du ping féminin au niveau provincial.

Circuit "tournoi au féminin"

- Assurer la coordination du circuit : propositions/désignations, calendrier
- Être présente lors des journées du circuit (accueil, suivi, représentation, lien clubs/joueuses).

Coordination sportive et décisions de séries

- Travailler sur les séries féminines en lien avec le responsable interclubs.
- Participer aux décisions et aux orientations sportives qui concernent le ping féminin (formats, catégories, accessibilité, calendrier).

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



Reporting et gouvernance

- Faire rapport au Comité provincial des réunions, constats, décisions et actions menées.
- Proposer des recommandations structurées au CP (priorités, budgets éventuels, calendrier, partenaires).

Communication

- Gérer la communication liée au ping féminin sur la page Facebook dédiée : annonces, résultats, portraits, mise en avant des clubs/joueuses, rappels calendrier.

12.4. Profil recherché

- De préférence une femme ; à défaut, une personne très investie et légitime dans le développement du ping féminin, avec une démarche active "terrain".
- Bonne connaissance du fonctionnement provincial et des réalités clubs/joueuses.
- Capacité à organiser, animer et structurer des réunions de réflexion avec les clubs (écoute, synthèse, suivi).
- Aisance relationnelle et capacité à mobiliser (clubs, joueuses, bénévoles).
- Esprit projet : proposer, planifier, suivre et ajuster des actions concrètes.
- Compétences de base en communication digitale (Facebook) et rédaction claire.
- Disponibilité pour être présente lors des journées du circuit.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



13. Responsable cellule vétérans

Nombre de personnes : 1 *Président de cellule* + 2 *membres*

Périmètre : Comité provincial – clubs – joueurs vétérans – cellules interclubs & compétition individuelle

13.1. *Mission*

Structurer, développer et animer la pratique vétérans au niveau provincial, en coordonnant le circuit des tournois vétérans et le challenge, et en assurant une communication claire et régulière vers les clubs et les joueurs.

13.2. *Positionnement*

- Référent provincial pour le ping vétérans et interlocuteur privilégié des clubs/joueurs vétérans
- Travaille en coordination avec les 2 autres membres de la cellule.
- Collabore étroitement avec la cellule interclubs et la cellule compétition individuelle (calendrier, règlements, cohérence sportive)
- Rend compte au Comité provincial des actions, décisions et besoins liés aux vétérans

13.3. *Responsabilités*

Pilotage du circuit tournois vétérans & challenge

- Coordonner le circuit des tournois vétérans : désignations, dates, cohérence du calendrier et articulation avec les autres compétitions.
- Assurer la gestion du challenge vétérans : règles, calcul/validation des points, suivi du classement, communication des résultats.
- Veiller au bon déroulement sportif et organisationnel du circuit (contacts avec les clubs organisateurs, relais d'informations, suivi des retours).

Coordination avec les autres cellules

Travailler en étroite collaboration avec :

- la cellule interclubs (séries),
- la cellule compétition individuelle (calendrier, formats, règlements).

Communication vétérans

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Mettre en place une page Facebook dédiée aux vétérans (création, ligne éditoriale, organisation).
- Assurer une communication régulière : calendrier, rappels inscriptions, informations pratiques, résultats, classements du challenge, mise en avant des organisateurs et des performances.
- Contribuer à une image positive et dynamique du ping vétérans au niveau provincial.

Reporting et gouvernance

- Faire rapport au Comité provincial : état d'avancement du circuit, participation, constats terrain, points de blocage, propositions d'améliorations
- Proposer des ajustements (formats, calendrier, communication, valorisation) sur base des retours des clubs et des joueurs.

13.4. Profil recherché

- Bonne connaissance du milieu vétérans et du fonctionnement des compétitions provinciales.
- Capacité d'organisation et de coordination (calendrier, suivi des clubs, respect des échéances).
- Aisance relationnelle et sens du service (clubs organisateurs, joueurs, CP).
- Rigueur dans le suivi du challenge (règles, résultats, classement, transparence).
- Compétences de base en communication digitale (Facebook) et rédaction claire.
- Esprit d'équipe et capacité à travailler en transversal avec les cellules interclubs et compétition individuelle.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



14. Responsable cellule jeunes

Nombre de personnes : 1 (*président de cellule – peut s’entourer de membres supplémentaires selon les projets*)

Périmètre : Comité provincial – clubs – cellule compétitions individuelles

14.1. *Mission*

Créer et animer une dynamique provinciale autour du ping jeunes loisir, en lançant des réflexions et des projets concrets pour développer la pratique, la fidélisation et l’animation des jeunes. (*L’aspect élite / performance reste du ressort du Directeur Sportif.*)

14.2. *Positionnement*

- Porte la réflexion et la dynamique “jeunes loisir” au niveau provincial
- Travaille en collaboration étroite avec la cellule compétitions individuelles, notamment pour le preping
- Est un relais entre les clubs et le Comité provincial pour identifier les besoins et opportunités jeunesse
- Rend compte au Comité provincial des projets, pistes et actions mises en place

14.3. *Responsabilités*

Réflexion et développement “jeunes loisir”

- Mettre en place une réflexion structurée sur la pratique jeunes en province (constats, besoins clubs, freins, opportunités).
- Proposer des pistes d’actions et des projets concrets pour dynamiser la participation des jeunes.

Preping et coordination sportive

- S’investir dans le preping et contribuer à son développement.
- Travailler en étroite collaboration avec la cellule des compétitions individuelles : calendrier, formats, accessibilité, communication, retours terrain.
- Proposer des améliorations liées à l’expérience des jeunes (accueil, ambiance, lisibilité, fidélisation).

Projets et animations jeunesse

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



- Lancer et piloter des projets attractifs pour les jeunes (défis, rencontres amicales, journées découverte, circuits loisirs, animations interclubs jeunes "fun", actions écoles avec clubs partenaires, circuit compétition école, etc).

Reporting et gouvernance

- Faire rapport au Comité provincial sur : activités menées, participation, constats, propositions, besoins éventuels (budget, matériel, communication).

14.4. Profil recherché

- Personne motivée et orientée "terrain", aimant animer et mobiliser les jeunes joueurs.
- Expérience ou affinité forte avec l'encadrement/animation jeunes en club (entraîneur, animateur, responsable jeunes, organisateur).
- Créativité et capacité à proposer des idées réalistes, adaptées aux moyens des clubs.
- Bon relationnel : capacité à fédérer des clubs et à créer une dynamique positive.
- Organisation et suivi : transformer les idées en actions concrètes (planning, communication, évaluation).
- Compréhension claire de la frontière "loisir" vs "élite" (coordination avec le Directeur Sportif si nécessaire, sans empiéter).

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



15. Responsable arbitres

Nombre de personnes : 1

Périmètre : Comité provincial – arbitres & juges-arbitres – AFTT – FRBTT – clubs

15.1. *Mission*

Assurer la gestion, la coordination et le suivi administratif des arbitres et juges-arbitres au niveau provincial.

15.2. *Positionnement*

- Référent provincial pour l'arbitrage (arbitres et JA)
- Travaille en lien avec les organisateurs (clubs) et les instances AFTT/FRBTT
- Collabore avec la cellule financière / trésorier pour le suivi des amendes
- Rend compte au Comité provincial du fonctionnement, des besoins et des améliorations possibles

15.3. *Responsabilités*

Désignations officielles

- Assurer la désignation des arbitres via le système de désignation de l'AFTT.
- Assurer les désignations nécessaires pour les compétitions/événements relevant de l'AFTT et de la FRBTT.
- Garantir une répartition équitable, cohérente et transparente (disponibilités, niveaux, contraintes, rotation).

Suivi administratif des prestations

- Encoder les prestations d'arbitrage et assurer le suivi des présences.
- Réceptionner les rapports des juges-arbitres et en assurer le classement / suivi.
- Centraliser les informations utiles liées aux prestations (remarques, incidents, besoins d'ajustement).

Cartons, amendes et transmission à la trésorerie

- Répertoire les cartes et amendes et transmettre les informations sur la plateforme / aux canaux prévus.
- S'assurer que les éléments nécessaires sont complets afin que le trésorier puisse assurer le suivi (traçabilité, références, échéances).

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59



Animation et amélioration continue

- Organiser des réunions régulières avec les arbitres/JA pour faire le point : difficultés rencontrées, retours terrain, rappels de procédures.

15.4. Profil recherché

- Arbitre, de préférence également juge-arbitre.
- Bonne maîtrise des règlements.
- Capacité à gérer des désignations de manière professionnelle (neutralité, transparence, respect).
- Compétences organisationnelles solides (planning, suivi administratif, rigueur).
- Communication claire avec les arbitres, les clubs et les instances.
- Capacité à animer des réunions et à piloter une dynamique d'amélioration continue.
- Aptitude à gérer des situations délicates / conflictuelles avec calme et diplomatie.

CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

SIEGE : Avenue Eugène Mascaux, 486 - 6001

Marcinelle

IBAN : BE79 7509 0619 0633

SITE : <https://hainaut.aftt.be>

CONTACTS

Président : André Mahieu - andre.mahieu@pinghainaut.be - 0477/48.55.89

Secrétaire : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

Trésorier : Pierre Letellier - pierre.letellier@pinghainaut.be - 065/45.77.78

Interclubs : Mathieu Jasinski - mathieu.jasinski@pinghainaut.be - 0466/05.78.59

